

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Rennes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 14 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Pleine-Fougères s'est réuni en salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur THÉBAULT Louis, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/09/2026.

Présents : M. THÉBAULT Louis, Maire, Mmes : CORDON Magali, HIVERT Sylvie, LECORVAISIER Manon, LEMONNIER Sandrine, MACE Marion, MORIN Héloïse, PIGEON Patricia, RONDIN Perlène, TRÉCAN Marilyne, MM : BIGUÉ Yann, BRUNE Didier, CHAPPE Samuel, ROUSSEL Axel, SORIN Rémi, TROMEUR Alban

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : BREHIN Pierrick à Mme MORIN Héloïse, RICHARD Hervé à M. THÉBAULT Louis
Absent(s) : M. GUILLOUX Sylvain

A été nommé(e) secrétaire : M. ROUSSEL Axel

2026-14/09-03 – Maison médicale : approbation de devis

Considérant que des travaux doivent être entrepris à la maison médicale ;

Considérant le devis n° D2026086 de l'entreprise Atelier Menuiserie Service pour des travaux de menuiserie, et de revêtement de sol d'un montant total de 20787,65€ HT soit 24 945,18€ TTC.

Monsieur le Maire propose de valider ce devis.

Vu l'avis favorable des commissions urbanisme et finances du 14 septembre 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

-d'autoriser monsieur Maire à signer le devis n° D2026086 de l'entreprise Atelier Menuiserie Service pour des travaux de menuiserie, et de revêtement de sol d'un montant total de 20787,65€ HT soit 24 945,18€ TTC.

-d'autoriser monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/09/2026

Le Maire
Louis THÉBAULT

Secrétaire de séance
M. ROUSSEL Axel

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le

24/09/26